



Consultation
Marché de service

**Conception et réalisation de supports de communication
pour le 22ème congrès international Birds Caribbean**

Cahier des charges

Pouvoir adjudicateur :

Parc national de la Guadeloupe
Montéran
97120 Saint-Claude
Téléphone : 0590 41 55 55
Mail: contact.web@guadeloupe-parcnational.fr

Contexte :

Le Parc national de la Guadeloupe est un Établissement public à caractère administratif. Créé en 1989, il a pour objet premier de protéger les espaces naturels et de préserver la biodiversité des milieux et des espèces de la Guadeloupe.

Les 3 grands piliers des missions du Parc national sont : la connaissance, la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel. Les agents du Parc assurent donc l'inventaire, les études et le suivi scientifique des espèces ; ils ont également une fonction de police de l'environnement. Mais ils se concentrent également sur l'enseignement de la nature au grand public, au travers d'actions d'animation et de pédagogie à l'environnement.

Le Parc national de la Guadeloupe, c'est également un territoire. Le décret du 3 juin 2009 étend non seulement ses espaces terrestres mais lui octroie également des milieux maritimes. Découpés en 3 zones, le Parc national de la Guadeloupe comprend : les cœurs de Parc, l'aire maritime adjacente, et l'aire d'adhésion. L'aire d'adhésion est actuellement composée de 16 communes qui ont fait le libre choix d'adhérer à la charte de territoire, un projet de territoire pour les cœurs et les territoires des communes adhérentes.

A l'occasion de la 22ème conférence internationale Birds Caribbean qui aura lieu en Guadeloupe du 25 au 29 juillet 2019, le Parc national de la Guadeloupe en tant que coorganisateur prévoit une communication sur l'évènement et souhaite réaliser différents visuels.

Objet de la prestation :

Dans le cadre du congrès internationale Birds Caribbean ayant pour thème « **Keeping Birds Caribbean Aloft / An nou poté mannev pou zozio karayib volé** », le Parc national souhaite faire appel à un(e) infographiste ou un(e) infographiste/illustrateur(-trice) afin de créer une identité visuelle nécessaire à la communication de cet évènement.

Un premier visuel réalisé, figure à titre d'exemple de réalisation en **annexe 1**.

L'infographiste sélectionné pourra s'appuyer sur une base de données qui provient de l'ouvrage Les oiseaux des Antilles de Herbert Raffaele. Néanmoins, il serait fortement apprécié que les supports qui seront présentés, offrent un côté original ou décalé, soit au niveau du graphisme de l'affiche (se référer à l'affiche type poster de présentation de l'évènement) soit au niveau de la mise en scène des oiseaux.

Les oiseaux suivants sont à mettre en scènes de façon originale, ils devront être sur tous les visuels:

- Pic de la Guadeloupe (*Melanerpes herminieri*)
- Grive à pieds jaunes (*Turdus lherminieri*)
- Colibri madère (*Eulampis jugularis*)
- Organiste Louis d'or (*Euphonia musica*)
- courlis corlieu (*Numenius phaeopus*)

Un visuel de chaque oiseau cités précédemment figure en **annexe 3**.

Les visuels réalisés devront comporter les informations suivantes:

- les dates de la conférence : du 25 au 29 juillet 2019
- le lieu: Gosier, Guadeloupe
- le thème: Keeping Caribbean Birds Aloft/ An nou poté mannev pou zozio karayib volé

- les logos des organisateurs et/ou partenaires : le Parc national de la Guadeloupe et la Birds Caribbean seront fournis par la suite.

Le présent Cahier des Charges concerne la réalisation des visuels pour la conférence Birds Caribbean.

Caractéristiques techniques des visuels:

La communication visuelle autour de ce projet , comprend plusieurs éléments :

- **Une affiche de format A2 (420 X 594 mm):** il s'agit d'une affiche générique, présentant l'évènement. La même affiche devra aussi être disponible au format A4, en .png et .pdf. Cette affiche devra être déclinée pour les supports web type facebook et site WEB.

- **un visuel au format A5 ou équivalent** : Ce visuel figurera dans un espace publicitaire de presse. En plus des informations citées précédemment, l'affiche comprendra aussi le logo du partenaire suivant:
- le logo du Karibea Beach Resort
Ce visuel figurera dans un espace publicitaire de la presse. Il devra être fourni au format PDF et png.

- **la 1ère et la 4ème de couverture d'une brochure de format A4 (210 X 297 mm) reliures agrafes** : cette brochure présentera le programme de la Birds Caribbean durant les 5 jours. A cet effet, l'infographiste se chargera de créer la 1ère et la 4ème page de couverture. La 1ère page de couverture vise à présenter l'évènement. Elle comportera les éléments qui ont été exposés dans l'objet de la présentation. La 4ème page de couverture présentera les différents partenaires notamment l'hôtel Karibea Beach Resort. Les autres logos seront communiqués par la suite. Ce document devra être fourni au format .pdf, .png.

- **Une banderole au format 3 m X 700 cm** : elle reprendra les mêmes informations utilisées pour la création de l'affiche au format A2

- **un visuel pour les tee- shirt** : ce visuel sera par la suite floqué sur des tee-shirts. Il devra y figurer les 5 oiseaux cités dans l'objet de la présentation mis en scène de façon originale, qui peut être différente de celle présentée pour l'affiche et le programme.

- **un visuel concours photo au format A4 (210 X 297 mm) en .png et .pdf** : ce visuel ne sera diffusé que sur les supports web (Site web, facebook, twitter). Il est destiné à présenter un concours photo adressé au grand public. Par conséquent les différentes modalités du concours devront être présentées. Les modalités qui figureront sur l'affiche seront communiquées ultérieurement. Une affiche concours à titre d'exemple figure en **annexe 2** de ce document.

- **un visuel pour les sacs** : ce visuel sera floqué sur les sacs qui seront donnés aux participants. Il reprendra les informations figurant dans l'objet de la présentation .

Calendrier de réalisation

1) Début de la mission : le plus tôt possible

2) Première réalisation : affiche en .png et .pdf, le visuel pour les tee-shirt et le visuel pour les sacs - 1^{er} avril 2019

3) Vérification, corrections, modifications et validation par l'équipe de communication du Parc national de la Guadeloupe : jusqu'au 5 avril 2019

4) Flocage des tee-shirts et des sacs : début mai 2019

5) Deuxième réalisation : la 1ère et la 4ème de couverture pour la brochure, le visuel pour le concours photo - avant le 13 Mai 2019

5) Vérification, corrections, modifications et validation : jusqu'au 22 mai 2019 (maximum)

6) Troisième réalisation : affiche générique au format A2 (affiche qui sera imprimé), visuel au format A5 (espace publicitaire de la presse) – début juin 2019

Vérification, corrections, modifications et validation : jusqu' au 17 juin 2019 (maximum)

7) Impression de l'affiche générique au format A2, brochure de format A4, la banderole au format 3m X 700m : début juillet 2019

2 échanges minimums sont à prévoir entre les parties pour ajustement de la réalisation.

Livrables attendus :

Pour impression/sérigraphie :

- Maquette BAT de l'affiche au format A2, 1ère et 4ème page de couverture au format A4 (ces deux couvertures seront utilisés pour la création de la brochure finale), banderole au format 3m X 700m (selon les exigences de l'imprimeur)

- Les visuels pour les tee-shirt et les sacs (format selon les exigences du sérigraphiste)

Fichier dématérialisé :

Tous les visuels réalisés, ainsi que celui de chaque oiseau réalisé qui devra être fourni au format vectorisé (.pdf vectorisé ; .psd ; .svg etc) pour des utilisations ultérieures.

Cession des droits de propriété intellectuelle

Le Parc national acquiert l'exclusivité et la totalité des droits de représentation et de reproduction (sur tout support) des prestations réalisées dans le cadre du présent marché, pour la durée de la protection légale des droits d'auteur et sur la totalité du territoire européen.

A ce titre, il pourra utiliser, reproduire et diffuser, sans restriction d'aucune sorte, tout ou partie des prestations (documents, pictogrammes...) réalisées ou fournies dans le cadre du présent marché par le prestataire. En cas de publication, il mentionnera le nom du prestataire.

Le Parc pourra également autoriser des tiers à reproduire ou à utiliser tout ou partie des prestations réalisées. Le Parc se réserve le droit de modifier ou de compléter tout ou partie des prestations que le titulaire est chargé d'élaborer en exécution du présent marché.

En outre, il est expressément stipulé que le Parc détient la totalité et l'exclusivité des droits de représentation et de reproduction (sur tout support) des documents spécifiquement réalisés dans le cadre de ce marché.

En conséquence, en dehors des éléments préalablement en sa possession, le prestataire ne pourra utiliser aucun des éléments réalisés dans ce cadre pour d'autres prestations ou activités, rémunérées ou non que celles qui font l'objet du présent marché.

Le prestataire garantit le Parc contre toutes les revendications de tiers relatives à l'exercice de leurs droits de propriété intellectuelle ou leurs droits à l'image à l'occasion de l'exécution des prestations et de l'utilisation de leurs résultats, notamment pour l'exercice du droit de reproduire. Le cas échéant, les images proposées par le prestataire devront être libres de droits. Le titulaire devra vérifier avant toute utilisation d'image que les droits nécessaires à la bonne exploitation de l'image sont acquittés auprès de son auteur et obtenir, le cas échéant les autorisations de diffusion.

Actions à réaliser :

- Prendre connaissance de la **charte graphique** du Parc national de la Guadeloupe ;
- Prendre connaissance des exemples fournis ;
- Réunion entre le prestataire et le demandeur afin de transmettre tous les éléments et informations existants, discuter des possibilités et des modalités de réalisation ;
- Le travail devra se faire en **étroite collaboration** avec le demandeur, c'est-à-dire prévoir plusieurs journées ou demi-journées de rencontres pour un travail en présentiel ou encore des appels pour toutes modifications de document

Présentations des offres :

Les offres de prestation répondant à la commande du PNG devront être proposées avant le(heure de Guadeloupe). L'offre devra être accompagnée :

- d'une brève présentation de l'artiste et de ses travaux,
- du coût de la prestation de façon détaillée,
- d'un extrait de Kbis et des coordonnées bancaires du prestataire
- des références sur des prestations comparables à celles de l'objet du marché
- d'un état de la disponibilité du prestataire selon l'échéancier présenté ci-dessus, avec un avis sur la faisabilité du respect du calendrier.

Attribution du marché :

Le jugement des offres sera fondé sur 3 critères:

- la valeur technique, à hauteur de 50 %
- la disponibilité du prestataire, à hauteur de 30 %
- le prix, à hauteur de 20 %

L'attribution du marché sera confirmée au prestataire retenu par une convention.

Tous les prestataires ayant candidaté recevront une notification, d'acceptation ou de refus du devis.

Modalités de paiement :

Facturation

La facture afférente au paiement devra mentionner, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- le nom, n° SIRET et adresse du créancier ;
- le numéro du compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé sur le devis ;
- la prestation exécutée ;
- le montant hors taxe du service en question;
- le prix ;
- le montant total des prestations exécutées ;
- la date de facturation ;

La facture sera établie et adressée comme suit :

Parc national de la Guadeloupe
Service Comptabilité
Montéran
97120 SAINT-CLAUDE

Délai de paiement

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la réception des factures par le pouvoir adjudicateur.

Contacts:

Maitena Jean : Chef de service communication

Mail : maitena.jean@guadeloupe-parcnational.fr

Poste : 0590 41 55 50 Portable : 0690 37 29 89

Anais Abatan : Chargée de mission Birds Caribbean

Mail : anais.abatan@guadeloupe-parcnational.fr

Poste : 0590 41 55 54

Parc national de la Guadeloupe, Montéran 97120 Saint-Claude

EXEMPLES DE RÉALISATION

Annexe 1 : Affiche type poster de présentation de l'évènement



Annexe 2 : Exemple d'affiche Jeu concours

LES ENJEUX 2017

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

LES 19, 20, 21 OCTOBRE

à Destreland
TOUT LE MONDE EST ICI

PROGRAMME

➔ **Associations**

- Protection faune & flore,
- Tri et Recyclage,
- Ecotourisme,
- Economie solidaire

➔ **Animations**

- Jeux
- Expos

➔ **Ateliers**

- Cétacés
- Ecosystèmes

LES DE GUADELOUPE LES COULEURS DE LA NATURE CONOURS PHOTO ENVIRONNEMENT

FINALE SAMEDI 21 OCTOBRE À 17H

À Gagner

- 1 séjour pour 2 à Tendacayou
- 1 sortie cétacés
- 2 sorties plongée

LES 19 ET 20 OCTOBRE

1 PROJET, 1 ECOLE, 1 ENTREPRISE

EXPOSÉS DES ÉLÈVES

INFOS facebook.com/semainedelenvironnement

Annexe 3 : Les oiseaux qui figureront sur les visuels



Pic de la Guadeloupe



Grive à pieds jaunes



Colibri madère



Organiste Louis d'or



Courlis corlieu